

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2022

04 - Budget Principal – Compte Administratif 2021 – Adoption 7-1

Selon l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire ».

Le compte administratif constitue le dernier acte du cycle budgétaire, après le débat sur les orientations budgétaires et le vote du budget primitif. Il doit être présenté et approuvé par l'assemblée délibérante avant le 30 juin suivant l'année à laquelle il se rapporte, puis être transmis au représentant de l'État avant le 15 juillet.

Ce document, qui suit une forme et une maquette officielle à laquelle il n'est pas possible de déroger, dresse le bilan de l'ensemble des dépenses (mandats) et des recettes (titres) effectuées par la collectivité dans chacune des sections (fonctionnement et investissement) sur le dernier exercice budgétaire. Il constitue un arrêté des comptes de l'Ordonnateur, alors que le compte de gestion retrace les comptes tenus par le Comptable.

Le compte administratif est le document budgétaire qui retrace la comptabilité de l'exercice tenue par l'ordonnateur.

Il permet de rapprocher les crédits votés lors de l'adoption du budget primitif de leur réalisation effective, constatant un résultat qui reflète la situation financière de la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-31, L 2343-1 à 2 et D. 2343-1 à D2343-10 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2021;

Il est proposé au Conseil Municipal d'arrêter et de voter le compte administratif 2021 dont les résultats se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	17 501 915,37
Recettes	17 694 549,15
Excédent de fonctionnement reporté	3 647 692,93
Excédent de fonctionnement	3 840 326,71

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	4 617 098,16
Recettes	4 922 659,80
Excédent d'investissement reporté	7 832 501,55
Excédent d'investissement	8 138 063,19

Restes à réaliser de la section d'investissement

Dépenses	2 548 961,75
Recettes	248 348,93
Déficit des restes à réaliser	2 300 612,82

Excédent de fonctionnement	3 840 326,71
Excédent d'investissement	5 837 450,37

EXCEDENT NET DISPONIBLE**9 677 777,08****ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2021**

Au 31 décembre 2021, le résultat net disponible pour l'élaboration du budget primitif 2021, s'élève à 9 677 777,08 € :

Reprise de l'excédent de fonctionnement 2020	3 647 692,93
Reprise de l'excédent d'investissement 2020	7 832 501,55
Résultat brut de clôture 2021	498 195,42

Résultat de clôture 2021	11 978 389,90
--------------------------	---------------

Solde des restes à réaliser	-2 300 612,82
-----------------------------	---------------

Résultat net disponible pour le budget 2022**9 677 777,08****I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT****I – A – LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**

En 2021, 86.64 % des crédits inscrits en dépenses de fonctionnement ont été consommés, pour un montant de 17 501 915.37 €

Chapitre	Libellé	2020	2021	2020/2021
011	Charges à caractère général	4 022 661,71	4 686 912,67	16,51%
012	Charges de personnel	8 900 266,97	9 538 058,31	7,17%
014	Atténuations de produits	335,00	160 666,36	47860,11%
65	Autres charges de gestion courante	1 693 555,79	1 681 264,42	-0,73%
66	Charges financières	127 467,89	39 116,28	-69,31%
67	Charges exceptionnelles	33 437,34	6 075,03	-81,83%
042	Opérations d'ordre entre sections	5 080 463,92	1 389 822,30	-72,64%
TOTAL Dépenses de fonctionnement		19 858 188,62	17 501 915,37	-11,87%

I – B – LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les crédits prévus en recettes de fonctionnement ont été réalisés à hauteur de 105.65 %, soit un montant de 21 342 242.08 €.

Chapitre	Libellé	2020	2021	2020/2021
013	Atténuations de charges	203 340,54	235 668,17	15,90%
70	Produits de services	1 099 704,06	1 318 034,02	19,85%
73	Impôts et taxes	10 312 506,90	10 261 488,18	-0,49%
74	Dotations et participations	5 683 077,11	5 358 052,28	-5,72%
75	Autres produits de gestion courante	253 241,23	305 827,85	20,77%
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00%
77	Produits exceptionnels	2 897 582,86	215 478,65	-92,56%
042	Opérations d'ordre entre sections	1 236 641,30	0,00	-100,00%
TOTAL Recettes de fonctionnement		21 686 094,00	17 694 549,15	-18,41%

002	Résultat de fonctionnement reporté	3 647 692,93	3 647 692,93	0%
-----	------------------------------------	--------------	--------------	----

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'épargne brute, à savoir excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 1 582 456,08 €.

II – A – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	2021
10	Dotations, fonds divers	133 770,54
16	Emprunts et dettes assimilés	505 373,02
20	Immobilisations incorporelles	27 919,86
204	Subventions d'équipement versées	180 167,50
21	Immobilisations corporelles	670 925,68
23	Immobilisations en cours	3 075 699,09
041	Opérations patrimoniales	23 242,47
TOTAL Dépenses d'investissement		4 617 098,16

II – B – LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	2021
10	Dotations, fonds divers	2 954 722,03
13	Subventions investissement reçues	554 873,00
21	Immobilisations corporelles	816,15
041	Opérations patrimoniales	23 242,47
040	Opérations d'ordre entre sections	1 389 006,15
TOTAL Recettes d'investissement		4 922 659,80

001	Résultat d'investissement reporté	7 832 501,55
-----	-----------------------------------	--------------